

## RECOMMANDATION

### Conseil scientifique de l'Institut écologie et environnement (INEE)

#### **Objet : situations créées par les CDD générés par le financement de la recherche par projets**

A plusieurs reprises, le CSI-INEE a dénoncé les conséquences néfastes du mode de financement sur projets pour les laboratoires, sur la recherche à long terme et sur les personnels. En quelques années d'existence, les agences de financement, en particulier l'ANR, ont produit des milliers de CDD dans les unités.

Le CSI-INEE constate que le recours à des CDD touche toutes les catégories de personnels, chercheurs et IT, sur des activités 'cœur de métier' et de soutien à la recherche, toutes indispensables. Des nombreuses fonctions pérennes dans les laboratoires sont assurées par des personnels en CDD, ce qui souligne la pénurie de postes statutaires.

Pour ces raisons, le CSI-INEE réaffirme que les besoins scientifiques des laboratoires sont tels que la stabilisation des personnels dans le cadre de la loi Sauvadet (CDIisation et titularisation sur concours réservés) doit se faire en plus des postes frais. Le blocage des renouvellements de contrat des CDD de plus de 3 ans, doit être levé. La restitution de la masse salariale de l'ANR au CNRS (et aux autres organismes de recherche) serait un début de choix politique allant dans le sens d'un développement des moyens humains dont la recherche publique a un impérieux besoin pour lui permettre de conserver et de développer tous les champs de la connaissance.

Recommandation adoptée le 8 février 2013

21 votants

Vote : 20 pour, 0 non, 1 abstention.

Jean-Pierre FERAL  
Président du CS INEE

Destinataires :

Geneviève Fioraso, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche  
Roger Genet, Directeur général Recherche et innovation, MESR

Alain Fuchs, Président du CNRS

Joël Bertrand, directeur général délégué à la science

Xavier Inglebert, directeur général délégué aux ressources

Mesdames les directrices et Messieurs les directeurs d'institut

Bruno Chaudret, président du Conseil scientifique

Sophie Duchesne, coordinatrice de la C3N